

INFORMATIONS

CONTACTS

- Anne LE CLÉSIAU, coordinatrice, Patrimoine-Environnement
mail : edv@associations-patrimoine.org
tel : 01 42 67 84 00
- Olivier BAYLE-VIDEAU, chargé de mission, Sites & Cités remarquables de France
mail : o.bayle-videau@sites-cites.fr
tel : 09 72 49 97 05

INSCRIPTIONS

www.concours-entreesdeville.com

Colloque gratuit sur inscription avant le 10 décembre

ORGANISATEURS



SITES & CITES REMARQUABLES DE FRANCE

Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur - 33000 Bordeaux
www.sites-cites.fr
Président : **Martin Malvy**

Créée en 2000 par quatre élus et députés, Martin Malvy, Jean Rouger, Yves Dauge et Michel Bouvard, cette association de collectivités constitue un réseau de près de 250 adhérents. Elle regroupe des villes et territoires de toute échelle échangeant leurs compétences, expériences et interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme, aussi bien en ce qui concerne la protection, la gestion, la médiation et la valorisation.

Sites & Cités remarquables de France est le représentant des Villes et Pays d'art et d'histoire, et des villes à sites patrimoniaux remarquables, anciens secteurs sauvegardés, Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) et Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

MINISTERE DE LA CULTURE
3 rue de Valois
75001 PARIS

Salon des Maréchaux

- **Métro** : Lignes 1 ou 7, Station Palais Royal Musée de Louvre
- **RER** : Ligne A et B, station Châtelet les Halles
- **Bus** : Lignes 21, 81
- **Parkings publics** : Louvre Marengo, Croix des Petits Champs, SAEMES Pyramides



FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

6,8 passage des Deux-Sœurs - 75009 Paris
www.patrimoine-environnement.fr
Président : **Alain de La Bretesche**

Issue de la fusion en 2013 de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (FNASSEM) avec la Ligue Urbaine et Rurale (LUR), la Fédération Patrimoine-Environnement, agréée par le Ministère chargé de l'Écologie et du Développement durable, œuvre pour la promotion du cadre de vie, la valorisation et la protection du patrimoine naturel et bâti.

Rassemblant plus de 300 associations et 900 particuliers, Patrimoine-Environnement représente auprès des pouvoirs publics les acteurs du patrimoine fédérés, leur apporte soutiens et conseils – notamment sur des questions juridiques – et mène des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur des questions d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine et de paysages.

A l'occasion de la 15^{ème} édition CONCOURS NATIONAL

ENTRÉES DE VILLE
& reconquête
des franges urbaines

COLLOQUE

REMISE DE PRIX

ENTRÉES DE VILLE & reconquête des franges urbaines

Le jeudi 13 décembre 2018

AU MINISTERE DE LA CULTURE

Salle des Maréchaux

AVEC LE SOUTIEN



15ème édition

CONCOURS NATIONAL

ENTRÉES DE VILLE & reconquête des franges urbaines

Le Concours

Sites & Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine-Environnement ont lancé en 2018 la 15ème édition du Concours National des Entrées de ville & de reconquête des franges urbaines, avec le soutien du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Culture.

Nous sommes heureux de vous présenter le lauréat de cette 15ème édition à l'occasion de ce colloque national. Cet événement est l'occasion de réunir toutes les collectivités candidates au concours, élus, techniciens, ainsi que des professionnels de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage autour d'une après-midi de débat sur les thématiques d'entrées de villes, d'espaces périphériques et de développement durable.

La prochaine édition aura lieu en 2020.

Lauréat 2018 - CHORGES



Le jury a salué la pertinence de la démarche mise en œuvre par les services de la ville de Chorges compte tenu de l'affluence touristique des Hautes-Alpes.

Il a également relevé la gestion réussie des problématiques plurielles comme l'infrastructure routière, la proximité de la zone commerciale, la perspective visuelle sur le village et les montagnes ainsi que la gestion de la publicité.

Mention spéciale 2018 - CANTENAY EPINARD



Le jury a également tenu à adresser une mention spéciale pour la ville de Cantenay Epinard.

La cohérence du projet et des réalisations est appréciée. D'autres points comme la démarche participative ou la renaturation des anciens parkings montrent l'orientation durable du projet, qui de plus a clairement atteint son objectif de développement touristique.

16H30 - REMISE DES PRIX

du 15ème concours national des Entrées de ville & de reconquête des franges urbaines

• Lauréat 2018 : Ville de CHORGES

Présentation par Monsieur le maire et son équipe de la requalification de l'entrée de ville Ouest

• Mention spéciale 2018 : Ville de CANTENAY EPINARD

Présentation par Monsieur le maire et son équipe de l'aménagement des bords de Mayenne

• Godefroy Lissandre, adjoint au sous-directeur des monuments historiques et des espaces protégés, **Ministère de la Culture**

• Patrick Brie, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie, **Ministère de la Transition écologique et solidaire**

17H20 – CLÔTURE

17H30 - COCKTAIL

13H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00 – OUVERTURE

- **Alain de LA BRETESCHE** - Président de Patrimoine-Environnement
- **Martin MALVY** - Président de Sites & Cités remarquables de France, ancien ministre
- Projection du film promotionnel du Concours National

14H15 – AMÉNAGER LES ENTRÉES DE VILLE : EN JEUX ET OUTILS, VERS UN OBSERVATOIRE DES ENTRÉES DE VILLE ?

- Michel Rouget, directeur et Aline Thomas, projet et design urbain de l'Agence d'Urbanisme Besançon centre Franche-Comté

14H45 - ARTIFICIALISATION DES SOLS, OBJECTIF ZÉRO ?

- **Géraldine Ducos**, Chargée d'études économiques dans le domaine de l'aménagement du territoire, Commissariat Général au Développement Durable

15H15 - ETALEMENT URBAIN : LA «DOUCE RÉVOLTE» DES MAIRES CONTRE L'URBANISME COMMERCIAL

Alors que les pratiques des consommateurs tendent à évoluer suscitant une concurrence accrue entre acteurs de la grande distribution, les critiques se multiplient contre la "France moche." Défendant un aménagement équilibré du territoire, quelques élus locaux entendent mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique. Même si la recette à appliquer suscite encore le débat au niveau local, entre tenants de la protection de l'environnement et du développement économique.

Table ronde en cours autour de **Patrick VIGNAL** – Député LREM de l'Hérault, président de Centre-ville en mouvement

16H00 - RÉACTIONS ET DISCUSSIONS AVEC LA SALLE